

# CREDHO

## Compte-rendu de la réunion du 23 septembre 2016

*Étaient présents : A-M G-S, N-J M, G A, P D, PP, R-A S et J-M P.*

*Étaient excusés : J-C Q, J L, D J, D D, J-C B, C C, L D et J V.*

### Constitution Rappels

La Credho travaille, en ce qui concerne l'éthique, sous l'égide de la COÉ en tant que GRÉ de Dijon. Elle est ouverte, actuellement, aux FF de la GLDF de la Région et le sera prochainement aux SS de la GLFF de la Région. Les thèmes sont libres ou suggérés par la COÉ.

Les réunions de la Commission se tiennent, en principe le 4<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois (hors juillet et août) de 17h30 à 19h30, Cour des Frères à Dijon.

La Commision a mis en service un "blog"

nom de domaine : [www.credho.fr](http://www.credho.fr)

Cet organe de diffusion et d'échanges permet la publication d'articles et de commentaires ayant reçu l'aval du modérateur. Ne seront retenus que des articles personnels rédigés de manière anonyme (avec initiales seulement) par les FF, avec possibilité de donner des références mais à l'exclusion d'articles de presse ou d'extraits d'ouvrages.

La COÉ a ouvert un "site internet", actuellement à l'usage exclusif des FF de la GLDF. Pour obtenir l'accès à ce site il est proposé d'adresser, soit directement, soit par l'intermédiaire du secrétariat de la Credho, une demande par courriel en précisant ses coordonnées maçonniques.

### Programme 2016/2017

La rencontre de l'été 2016, riche et studieuse a été bien accueillie. Les contributions écrites seront prochainement diffusées, de manière anonyme sur le "blog" de la Credho. L'expérience sera renouvelée et sa préparation initiée rapidement.

Le thème retenu pour les mois qui viennent est, parmi ceux proposés par la COÉ, celui des **questions d'éthique que posent les handicaps humains de toutes natures**. Des réflexions sur ce thème seront proposées et discutées lors de réunions de la Credho.

C'est ainsi que les FF présents à la réunion de ce jour ont proposé de présenter, pour la prochaine du **21 octobre**, un apport simple sur les intitulés suivants.

Dans l'entreprise, par RAS  
Rôle et influences des nouvelles technologies, par GA  
Vis-à-vis de la responsabilité des Collectivités, par PD  
Incidence dans la vie sociale et questions d'accessibilité (en général) par PP  
Revue des causes et réponses : prévention ou remède, par JMP  
Eugénisme, par NJM

Toute proposition sur ce thème peut être formulée et présentée lors d'une réunion.  
L'ensemble de ces apports nourrira les contributions qui seront présentées à la COÉ.

La Commission a l'intention de "se faire mieux connaître" en organisant une conférence publique en milieu d'année (mars ou avril 2017). Cette conférence sera donnée par un représentant de la COÉ, qui exposera les buts et l'organisation de cette Commission et qui présentera une contribution sur un thème à déterminer.  
L'idée est de tenir la réunion de la Credho, le mois choisi, à Chalon/S de 16h à 18h, puis de programmer la conférence publique à Dijon. Beau programme !

### **Agenda**

Les dates des prochaines réunions de la Credho ont été retenues en fonction de certaines contraintes du calendrier.

21 octobre 2016 (3<sup>ème</sup> vendredi)  
25 novembre  
16 décembre (3<sup>ème</sup> vendredi)  
27 janvier 2017  
24 février  
24 mars  
28 avril  
26 mai  
23 juin

*Le présent CR est diffusé, en plus du "blog" de la Credho (de manière anonyme) et du "site" de la COÉ :*

- *aux participants et excusés de la réunion*
- *aux participants de la Rencontre 2016*
- *aux VVMM de la Région Bourgogne Franche Comté et au Conseiller Fédéral Inspecteur*
- *au président du CUD de la Cour des Frères*